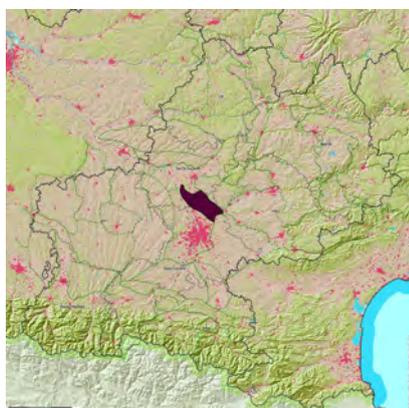
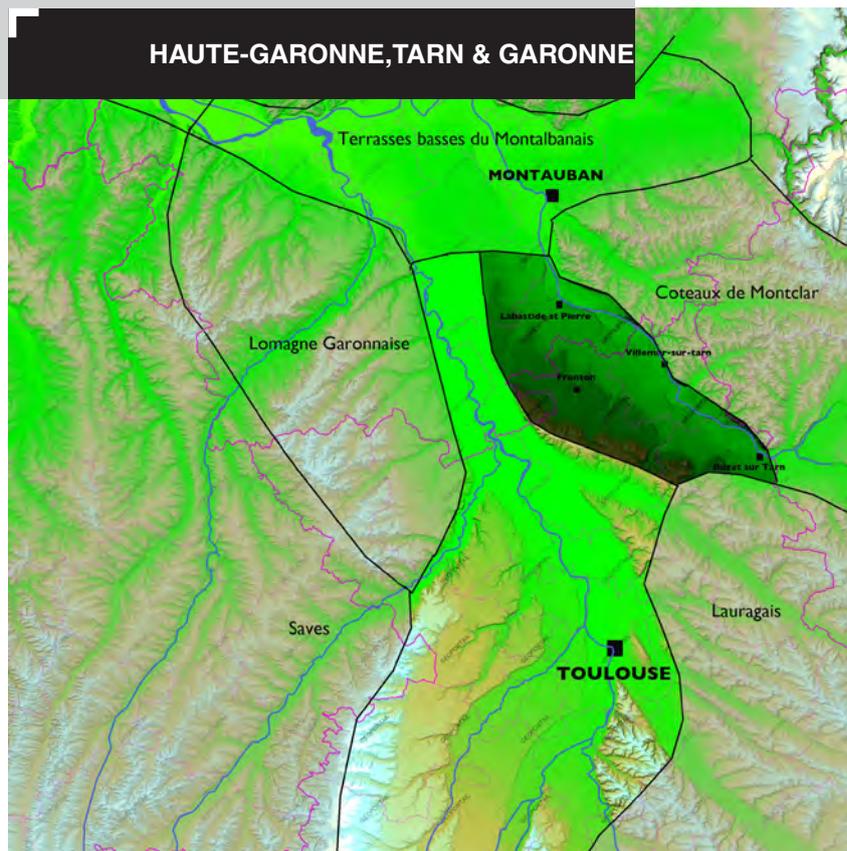


FRONTONNAIS

Paysage de terrasses



Le Frontonnais correspond au territoire situé à l'extrémité nord-est du département, là où le Tarn fait une incursion en Haute-Garonne. Ce territoire s'étend au sud jusqu'à la vallée du Girou et à l'ouest jusqu'à la Garonne.



[CARACTÉRISTIQUES]

Le Frontonnais est formé de larges paliers alluviaux, séparés par de petits talus. Ces terrasses sont inclinées graduellement vers le Tarn, lui-même appuyé sur le rebord très abrupt des coteaux de Monclar duquel la vue peut s'étendre au delà de la Garonne sur les coteaux du Gers.

Les coteaux du Girou, bordant la rivière du même nom, s'étirent selon un axe sud-est / nord-ouest. Ces collines à la topographie douce constituent le seuil du Frontonnais.



1



2

1. Plateau agricole du Frontonnais.

2. Vue sur les plateaux alluviaux du Frontonnais et la forêt de Buzet.

» Des conditions naturelles déterminantes

L'altitude peu élevée de ce secteur favorise en partie un climat plus abrité et moins sujet que dans les collines du Lauragais aux caprices du vent d'autan. Ces conditions, ajoutées à un sol relativement pauvre et à faible réserve hydrique (boulbène), ont façonné un territoire dédié à la culture de la vigne et des arbres fruitiers.

» Une couverture végétale structurante

En raison de ce fort usage agricole du territoire, les unités boisées ont été contraintes et sont restées généralement de petite taille. Elles persistent sur les limites parcellaires, aux abords des cours d'eau ou sur les terrains les plus pentus où elles jouent un rôle important dans la lutte contre l'érosion des sols. Elles contribuent également à mettre en valeur, à accompagner les éléments bâtis, à adoucir leur impact et à traiter les limites entre franges urbaines et terres agricoles. A l'est, la forêt de Buzet, reliquat de l'ancienne forêt d'Agre, se démarque par sa grande taille qui contraste avec celle des unités boisées courantes. Elle s'étale aujourd'hui sur deux terrasses et demeure très présente dans le paysage.

» De la polyculture à la vigne

Avant le XVIII^{ème} siècle, la vigne était relativement discrète dans le Frontonnais. Elle participait d'un système fondé sur une polyculture de subsistance pratiquée à l'époque par les paysans. La bourgeoisie, qui rachète des terres aux paysans et aux ordres monastiques, fait alors planter la quasi-totalité des terrasses en vignes. Après le passage du phylloxéra au XIX^{ème}, de nouveaux cépages sont plantés, souvent associés au vins de consommation courante. S'engagent alors des efforts vers la qualité qui débouchent en 1975 sur l'attribution d'une Appellation d'Origine Contrôlée.

- | | |
|--|--|
| 1. Vignoble du Frontonnais. | teur. |
| 2. Arboriculture fruitière. | 5. Maison bourgeoise construites en briques et galets. |
| 3. Perspectives structurées par la végétation ordinaire. | |
| 4. Ferme de polycul- | |



[ÉVOLUTIONS, MUTATIONS, DYNAMIQUES, TENDANCES...]

» Un morcellement du territoire

- Développement d'un habitat diffus au gré des opportunités foncières.
- Maison après maison, la progression urbaine gagne sur les espaces naturels et agricoles.
- En l'absence de végétation, ces nouvelles constructions sont d'une grande visibilité. Par ailleurs, elles ne composent généralement pas avec le terrain naturel et génèrent d'importants terrassements.

